



CRUZILLE,

Le petit patrimoine

Bulletin municipal n°33 – décembre 2018



LE MOT DU MAIRE

2018 s'achève. Cette fin d'année restera marquée par les manifestations parfois violentes qui se sont déroulées dans tout le pays.

Si le gilet jaune est un vêtement de sécurité par excellence, il est devenu le symbole d'un mouvement parti des réseaux sociaux et d'un ras le bol de la pression fiscale.

Il faut désormais espérer un retour au calme durablement.

Plus localement, notre commune a connu un épisode caniculaire qui a endommagé quelques habitations et fortement touché nos agriculteurs une fois de plus.

Le vignoble, malgré cette sécheresse et un orage de grêle le 3 juillet, s'en sort plutôt bien. Les vendanges ont débuté en août en donnant satisfaction en quantité et qualité.

La nouveauté pour 2018, c'est la mise en place d'un marché bio qui se déroule tous les jeudis soir sur le parking de la salle des fêtes.

Ce projet a vu le jour grâce au jeune couple de maraîchers qui s'est installé à Sagy, d'autres producteurs locaux sont venus les rejoindre afin d'avoir une diversité de produits du terroir.

Je les félicite et leur souhaite pleine réussite dans leur activité.

Concernant les travaux 2018, nous avons pu réaliser l'isolation de la salle communale comme nous le souhaitions. Les subventions de l'état, du département et de notre intercommunalité sont au-delà de ce que nous espérions. Elles représentent 77 % du coût du projet.

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphones par le SYDEL rue des Moines est également terminé.

Pour ce qui est de la voirie, une partie du chemin des rosiers a été remise en état avec un tapis d'enrobé et nous avons effectué un gravillonnage des chemins de Beaumont et du bois de buis.

La voirie reste une charge importante pour la commune et il y a fort à faire sans subvention.

En 2019, une partie de l'investissement devrait s'orienter sur l'entretien de nos routes.

La décision sera prise lors de l'élaboration du budget.

Pour les bâtiments, et dans la continuité de la rénovation du four à pain, le local joutant a été entièrement rénové par l'équipe de Cruzille patrimoine et d'autres bénévoles avec l'aide financière de la commune et le savoir-faire de Gérard CHAMBARD qui a fait don d'une partie des matériaux.

Je remercie toutes les personnes qui participent chaque année à la mise en valeur de notre patrimoine.

Je n'oublierai pas de vous parler d'un dossier important, celui du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui, comme dans toutes les Communautés de Communes, est en cours : c'est lui qui va définir pour 10 ans les orientations futures de notre territoire, que ce soit en matière d'urbanisme, d'environnement et de stratégie économique, sans oublier les services à la personne.

Il est en cours d'élaboration et devrait être terminé en 2020 ou 2021.

Il remplacera notre carte communale et sera plus restrictif sur les zones constructibles.

Je terminerai mes propos en remerciant bien sincèrement mon équipe municipale pour son travail et son assiduité.

Merci également aux employés municipaux qui font de leur mieux pour remplir leurs missions.

Nathalie, notre secrétaire, quittera son poste courant janvier pour un emploi plus proche de son domicile.

Je lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

J'y associe tous les responsables d'associations et les bénévoles qui permettent à notre commune d'avoir une vie associative d'une grande richesse.

Permettez-moi d'avoir une pensée sincère et chaleureuse pour les personnes qui nous ont quittés et pour ceux qui traversent des moments difficiles.

Dans l'attente de vous rencontrer le 5 janvier, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2019.

Gilles CHARPY-PUGET

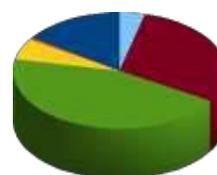
COMPTE ADMINISTRATIF 2017

FONCTIONNEMENT : DEPENSES	
charges à caractère général	51 039,09 €
charges de personnel	72 677,87 €
FNGIR	23 808,00 €
amortissement	1 814,27 €
autres charges courantes	54 723,59 €
charges financières	3 066,48 €
charge exceptionnelle	0,00 €
TOTAL	207 129,30 €



- charges à caractère général
- charges de personnel
- FNGIR
- amortissement
- autres charges courantes
- charges financières
- charge exceptionnelle

FONCTIONNEMENT : RECETTES	
excédent antérieur reporté	42 703,72 €
atténuation de charge	1 821,40 €
produits des services	16 260,14 €
impôts et taxes	124 120,81 €
dotations et participations	83 261,54 €
autres produits courants	10 535,96 €
produits financiers	0,00 €
produits exceptionnels	200,00 €
TOTAL	278 903,57 €



- excédent antérieur reporté
- atténuation de charge
- produits des services
- impôts et taxes
- dotations et participations
- autres produits courants
- produits financiers
- produits exceptionnels

Excédent de fonctionnement : 71 774,27€

INVESTISSEMENT : DEPENSES	
solde d'exécution reporté	29 988,70 €
remboursement d'emprunts	11 013,42 €
immobilisations incorporelles	9 603,26 €
immobilisations corporelles	3 655,60 €
immobilisations en cours	3 963,11 €
TOTAL	58 224,09 €



- solde d'exécution reporté
- remboursement d'emprunts
- immobilisations incorporelles
- immobilisations corporelles
- immobilisations en cours

INVESTISSEMENT : RECETTES	
solde d'exécution reporté	0,00 €
affectation de résultat	37 988,70 €
opération d'ordre	1 814,27 €
fonds compensation TVA	20 609,00 €
emprunt	0,00 €
subvention	644,00 €
TOTAL	61 055,97 €



- solde d'exécution reporté
- affectation de résultat
- opération d'ordre
- fonds compensation TVA
- emprunt
- subvention

Excédent d'investissement : 2 831,88 €

BUDGET PRIMITIF 2018

FONCTIONNEMENT : DEPENSES	
charges à caractère général	52 955,00 €
charges de personnel	73 000,00 €
dépenses imprévues	0,00 €
virement sect. Investissement	76 914,00 €
opérations d'ordre	1 815,00 €
autres charges courantes	58 068,00 €
charges financières	3 200,00 €
charge exceptionnelle	400,00 €
FNGIR	23 779,00 €
TOTAL	290 131,00 €



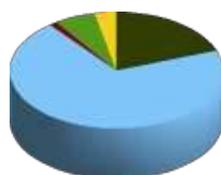
- charges à caractère général
- charges de personnel
- dépenses imprévues
- virement sect. Investissement
- opérations d'ordre
- autres charges courantes
- charges financières
- charge exceptionnelle
- FNGIR

FONCTIONNEMENT : RECETTES	
excédent antérieur reporté	71 774,00 €
produits des services	13 800,00 €
impôts et taxes	122 837,00 €
dotations et participations	73 020,00 €
autres produits courants	8 500,00 €
produits financiers	0,00 €
atténuation des produits	200,00 €
TOTAL	290 131,00 €



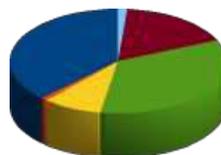
- excédent antérieur reporté
- produits des services
- impôts et taxes
- dotations et participations
- autres produits courants
- produits financiers
- atténuation des produits

INVESTISSEMENT : DEPENSES	
solde d'exécution reporté	0,00 €
dépenses imprévues	0,00 €
SYDESL	6 750,00 €
remboursement d'emprunts	12 700,00 €
immobilisations incorporelles	2 531,00 €
immobilisations corporelles	142 779,00 €
immobilisations en cours	40 000,00 €
TOTAL	204 760,00 €



- solde d'exécution reporté
- dépenses imprévues
- SYDESL
- remboursement d'emprunts
- immobilisations incorporelles
- immobilisations corporelles
- immobilisations en cours

INVESTISSEMENT : RECETTES	
virement sect. fonctionnement	76 914,00 €
opération d'ordre	1 815,00 €
fonds compensation TVA	18 200,00 €
emprunt	70 000,00 €
subvention	35 000,00 €
solde d'exécution reporté	2 831,00 €
TOTAL	204 760,00 €



- virement sect. fonctionnement
- opération d'ordre
- fonds compensation TVA
- emprunt
- subvention
- solde d'exécution reporté

ÉTAT-CIVIL 2018

DÉCÈS

19 septembre Roger CHARLES à l'âge de 94 ans
Inhumé à Cruzille

NAISSANCES

2 mai Soane, Armando TUAMASAGA
Fils de Jimmy TUAMASAGA et de Leslie SIMOES
Domiciliés 84 rue du silence à Cruzille

Roger CHARLES

Roger, né le 30 juin 1924 à Tournus, est le fils de Louis CHARLES et de Marie Joséphine BARRAUD, tous les deux vigneron. Il est le deuxième d'une fratrie de 10 enfants, il grandira auprès de 2 sœurs et 7 frères.

Il passe son enfance et est scolarisé à Tournus sa commune de naissance. Après l'obtention de son certificat d'études, il aurait bien voulu aider ses parents à la ferme ; à défaut, Roger est facteur à Tournus. Par la suite, il travaillera 7 ans à la « Manu » de Tournus puis il est embauché comme OS (Ouvrier Spécialisé) puis P1 (ouvrier professionnel) chez Berliet à Lyon où il s'installe avec sa famille durant 35 ans.

Il connaît les années difficiles de la guerre : il rejoint le maquis pendant l'occupation et s'engage dans la résistance, comme beaucoup d'autres, auprès du commandant ROCHAT. C'est pendant cette période sombre qu'il rencontre Yvette qui distribue le courrier aux maquisards. Yvette vit à Cruzille dans la maison familiale appartenant au père Begon, avec sa mère Fanny qui travaille chez Antoinette Chevenet.

Ils restent en contact et...Roger épouse Yvette AULIGNE le 27 décembre 1947.

Ils ont 4 enfants Chantal, Alain-André, Alain et Annick.

Roger et Yvette achètent la maison familiale en 1970, elle leur permet alors de venir en week-end et ils viennent y passer leurs vacances.

Il fait valoir ses droits à la retraite en 1981, c'est alors qu'ils s'installent définitivement à Cruzille.

Dès son arrivée à Cruzille, son emploi du temps est bien rempli. Roger ne reste jamais sans rien faire.

La journée, il travaille souvent dans les vignes mais il consacre beaucoup de temps à son jardin et partage ses légumes avec les voisins et les amis qui lui rendent visite. Il attache une attention particulière pour les fleurs qui ornent sa maison. La pêche à la truite est aussi un de ses passe-temps favori, il ne manque jamais l'ouverture. Il devient même garde pour la société de pêche de Lugny « les amis de la Bourbonne ».

C'est donc à partir de 1981, sous le mandat de Mr Claudel, qu'il assure la place de garde champêtre dans la commune, une fonction qu'il prend très à cœur. Il est toujours présent aux manifestations, prêt à rendre service.



Beaucoup se rappellent de Roger à l'occasion des rallyes des vins quand il faisait la circulation muni de son sifflet et de son képi.



Il participe régulièrement aux réunions de commissions bâtiments et voiries, il s'occupe aussi des affouages, du fleurissement et de la gestion de la salle communale, il est également une force vive du club sainte Geneviève.



Il n'oublie jamais de sonner l'angélus et ne manquait aucune cérémonie au monument aux morts, cérémonie à laquelle il était très attaché.

C'est en 1998 que sa retraite de garde champêtre est effective, il est récompensé à cette occasion par la remise de la médaille d'honneur pour son dévouement au sein de notre commune.

Depuis quelques années, son état de santé ne lui permettait plus de sortir mais il appréciait qu'on lui rende visite. La discussion se faisait toujours autour d'une bonne bouteille.



La disparition de son épouse Yvette le 22 octobre 2017 l'avait profondément affecté : ils auraient eu 70 ans de mariage en décembre 2017.

Le mercredi 19 septembre au soir à l'âge de 94 ans, Roger, doyen du village, s'est éteint à son domicile comme il le souhaitait entouré de sa fille Annick qui s'est occupée de lui jusqu'à ses dernières heures.

C'est une page de l'histoire de Cruzille qui se tourne.

Nous garderons le souvenir d'un homme souriant, serviable et d'une grande gentillesse.



SOUS LE REGARD DE MARIANNE



Principales décisions prises par vos élus en 2018

A l'occasion du conseil municipal ordinaire, vos conseillers municipaux se sont rassemblés pour débattre autour de la "table hexagonale" à sept reprises. Ils ont également participé à de très nombreuses séances de travail au titre de diverses commissions et délégations : communauté de communes, syndicats...

BUDGET 2018 et FINANCES 2017 :

Compte administratif 2017:

Le Conseil municipal a approuvé lors de la séance du 7 avril 2018 le compte administratif du budget principal de la commune pour l'exercice 2017 (voir les résultats dans le chapitre «budgets»).

Compte de gestion 2017 :

Le Conseil municipal a approuvé également, le compte de gestion de l'exercice 2017 du budget principal de la commune.

Affectation des résultats 2017 du budget principal de la commune :

Le Conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 du budget de la commune, a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé de 2016 et 2017 comme suit :

- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 71 774,27 €
- Résultat reporté en investissement (001) : 2 831,88 €

Adoption du budget 2018 de la commune :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, a adopté le budget primitif par chapitre et par nature, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour chaque section, comme suit :

- Section Fonctionnement : 290 131 €
- Section Investissement : 204 760 €

Fixation du taux des taxes locales 2018 :

Suite à la baisse de la dotation nationale de péréquation, le Maire a proposé une augmentation de 2 % des taux. Le Conseil Municipal après avoir délibéré (à 7 voix pour, 1 abstention, 1 contre (qui proposait une augmentation de 1%)) a décidé d'augmenter les taxes locales de 2 % et a fixé les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 16,01 % (+ 1,24)
- Taxe foncière (bâti) : 12,54 % (+ 2,98)
- Taxe foncière (non bâti) : 35,72 % (+ 1,24)

Le Maire a indiqué que la taxe des ordures ménagères baissera en 2018.

DÉLIBÉRATIONS DIVERSES :

Délibération modification des statuts de la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois :

Le Conseil Municipal a donné son accord, avec 7 voix pour et 2 abstentions, pour les modifications des statuts de la Communauté de Communes suivantes :

- suppression de la compétence supplémentaire « Adhésion au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Clunisois-Mâconnais-Tournugeois (CCT) »

- élargissement de la compétence optionnelle « Action sociale d'intérêt communautaire » à l'ensemble du territoire communautaire,
- ajout du Centre de Loisirs maternel de Tournus (3 - 6 ans) à la compétence (Enfance - Jeunesse).

Ainsi, la compétence optionnelle s'intitulera : « Création et gestion des Relais Assistantes Maternelles, des Multi Accueils, de la Micro Crèche et du Centre de Loisirs Maternel de Tournus (3 - 6 ans) » dans le cadre des contrats enfance.

- ajout de la compétence obligatoire « GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » qui comprend 4 composantes définies aux 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L.21-7-1 du code de l'environnement : l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, la défense contre les inondations et contre la mer, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Délibération échange de terrains sans soulte entre la commune et le GFA GUILLOT BROUX :

Le Conseil Municipal à l'unanimité a approuvé l'échange sans soulte entre la commune de CRUZILLE, et le GFA GUILLOT BROUX portant sur les terrains situés aux lieux dits La Mollepierre, Les Perrières, Les Renardières, en Curty, La Combe de Sagy et la Combette.

Cet échange permettra de réaliser des travaux d'aménagement et d'élargissement des chemins communaux.

Délibération éclairage public concomitant aux travaux « PSSA Sagy le Haut »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

- d'adopter le projet présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL),
- d'autoriser M. le Maire à modifier le contrat de fourniture en conséquence,
- d'autoriser le SYDESL à transmettre au fournisseur d'électricité suivant, EDF COLLECTIVITE l'avis de modification de réseau d'éclairage public pouvant entraîner une variation tarifaire du contrat existant ou un avis de création d'un nouveau réseau d'éclairage public nécessitant la création d'un nouveau contrat,
- de se réserver, par ailleurs, le droit de souscrire un contrat d'électricité auprès du fournisseur de son choix,
- d'autoriser le Maire à engager les consultations nécessaires, le cas échéant.

Délibération de fin d'exercice des compétences et affectation des personnels du Syndicat de Cycladrage :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré, a entériné la décision de dissolution du syndicat à compter du 1er janvier 2018 et a sollicité auprès de Monsieur le Préfet de Saône et Loire pour cette même date, l'arrêté de fin d'exercice des compétences du Syndicat.

En accord avec l'ensemble des communes le personnel titulaire est reclassé.

Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de créer à compter du 1er avril 2018, un poste d'adjoint technique de 2ème classe titulaire de 35 heures hebdomadaires, de compléter en ce sens le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité et d'inscrire au budget de la commune les crédits correspondants.

Délibérations DETR 2018. appel à projet du Conseil départemental 2018 et fonds de concours de la Communauté de Communes du Mâconnais-Tournugeois :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a sollicité les différents financeurs pour l'obtention de subventions portant sur le projet de réalisation de travaux de rénovation thermique de la salle des fêtes dont le montant des travaux s'élève à 80 000 € HT , et a autorisé M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ces demandes.

Délibération frais scolaires OGEC de St Valérien :

La commune de Cruzille a dénoncé la convention qui avait été passée le 15 février 2011 avec l'OGEC St Valérien. Il avait été décidé que pour l'année scolaire 2017-2018 la subvention serait accordée sur la base d'un élève fréquentant le primaire des écoles publiques de Tournus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé que le montant de la participation versée sera indexé sur la base des frais d'un élève fréquentant l'école primaire publique de Tournus, conformément à l'article L442-5-1 du CGCT, soit 348 € par élève.

Délibération pour la désignation d'un délégué de la protection de données (DPD) :

A compter du 25 mai 2018, toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le Règlement Général européen de la Protection des Données (RGPD) approuvé officiellement par le Parlement Européen en avril 2016. Il convient donc de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD), également dénommé DPO (Data Protection Officer) qui aura pour mission principale de mettre la collectivité en conformité avec le RGPD. Le Conseil Municipal, après délibération, a approuvé à 8 voix pour et 1 blanc, la désignation de M. RENARD Maxime comme Délégué à la protection des données (DPD) et autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette nomination.

Fusion des périmètres natura 2000 :

Le Conseil Municipal a décidé de donner un avis favorable au projet de fusion des sites n°FR2601016 "Bocage, forêts et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunisois" avec trois entités du site n°FR2600975 "Cavités à Chauve-souris de Bourgogne".

Délibération transfert de la compétence assainissement :

La compétence assainissement avait été transférée au SIVOM du Mâconnais. La loi n° 2015-991 du 07 août 2015, relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes, permet un report de ce transfert au 1er janvier 2026. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé de s'opposer au transfert obligatoire, de maintenir cette compétence au sein du SIVOM du Mâconnais, et de reporter au 1er janvier 2026 le transfert à la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois.

Délibération emprunt suite à travaux de rénovation thermique de la salle des fêtes :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est un emprunt de 80 000 € pour une durée d'amortissement de 180 mois, au taux d'intérêt de 1,21 %. Il a autorisé M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Délibération mise à disposition de personnel :

L'absence de moyens administratifs du Syndicat de Cylindrage Mâcon Nord ne lui permettant pas la prise en charge des tâches administratives à effectuer, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a chargé le Maire de signer une convention de mise à disposition d'un rédacteur de la commune de CRUZILLE auprès du Syndicat de Cylindrage Mâcon Nord.

Délibération remplacement de personnel :

Pour pallier aux situations d'absence de longue durée des agents en fonction, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a autorisé le Maire à demander la création de 2 postes de remplacement d'agents publics non permanents.

Délibération concernant la répartition du solde du Syndicat de Cylindrage Mâcon Nord :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a approuvé la clé de répartition du solde selon les prestations demandées par les communes au Syndicat.

Délibération pour la création et la gestion d'un service public d'assainissement non collectif par la Communauté de Communes du Mâconnais Tournugeois (CCMT) :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé la prise en charge par ce service des 885 habitations concernées sur le territoire de la CCMT.

Délibération sur le rapport 2018 de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) :

L'évaluation des transferts de charges des communes à la CCMT portait sur les sujets suivants :

- La GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) : la participation aux prestations du SIVOM en la matière a été supprimée et remplacée par une taxe reversée à la CCMT qui assure la compétence.
- Prise en charge de la gestion des petits équipements sportifs des communes par la CCMT.
- Prise en charge par la CCMT de l'action sociale.
- Prise en charge par la CCMT de la petite enfance : en particulier pour Cruzille, cela concerne la micro-crèche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé les conclusions du rapport.

Délibération pour une animation concernant la biodiversité de la commune :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé la proposition par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) représentée par Alexis Révillon de lancer un inventaire de la biodiversité sur Cruzille. Des séances de présentation au public seront organisées avec le concours de Cédric CREMONA, référent de la municipalité pour cette action. Aucune participation financière de la commune n'est requise.

Délibération pour la création d'un poste d'adjoint administratif :

Suite au départ de Nathalie GUIJARRO en janvier 2019, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé le Maire à créer un poste d'adjoint administratif en vue de l'embauche de la secrétaire de mairie remplaçante.

REALISATIONS :

Le Conseil municipal a examiné les projets suivants qui lui ont été soumis par les différentes commissions et approuvé leurs réalisations :

• **Commission voirie (responsable Bernard MOINE) :**

- M. MOINE a consulté 3 entreprises pour la réfection du Chemin des Rosiers, du Chemin de Beaumont et du Chemin du Bois de Buis :
 - GUINOT : 44 035,92 € TTC
 - EIFFAGE : 31 009,20 € TTC
 - DE GATA : 39 588,60 € TTC
- Après délibération, l'entreprise Eiffage a été retenue. Les travaux ont été réalisés en septembre.
- Deux panneaux « info » ont été achetés d'occasions pour les entrées d'agglomération.
- Les panneaux de limitation du passage des poids lourds à Sagy, rue des Moines, ont été posés.
- Le chemin de Fragnes a été refait lors d'une corvée.
- La réfection du chemin de Grevilly est estimée à environ 8 000 € à prévoir dans le budget 2019.
- Un courrier a été adressé au Quad de Pont de Vaux en raison de dégradations sur le chemin de Fragnes.

• **Commission environnement et cadre de vie (responsable Sandrine DUTARTRE) :**

- Environnement et cadre de vie : Mme Dutartre a présenté sa démission en tant que responsable de la commission, une réunion était prévue afin de faire le bilan sur ces 3 années écoulées. Il a été proposé à Christophe POINT de reprendre la commission.
- Fleurissement : M. POINT a indiqué que des plantations ont été faites à Sagy, aux lavoirs, au cimetière, dans le bourg ainsi que le nettoyage des massifs.
- Cimetière : Mme DUTARTRE propose de réfléchir avec le cantonnier à une solution pour pallier à l'interdiction des désherbants dans les cimetières.
- Le mur du cimetière sera végétalisé afin d'améliorer son aspect extérieur.

• **Commission CCAS (responsable Armelle CHAPUIS) :**

- Organisation du goûter des anciens et des voeux du maire.
- Distribution de colis aux personnes de la commune de + de 70 ans.
- Organisation du repas des aînés au restaurant de l'Auberge du Grison à Prayes.

• **Commission bâtiments (responsable Karine RATTEZ):**

Projet d'isolation de la salle des fêtes :

Mme Karine RATTEZ a déposé initialement la déclaration préalable pour le projet d'isolation de la salle des fêtes.

Ensuite un marché à procédure adaptée (MAPA) a été lancé en vue de la sélection des entreprises.

Le projet estimé à 80 00 € HT a été subventionné par la DETR:24 750 €, le Conseil Départemental : 18 750 € et la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois: 18 250 €.

Mme Karine RATTEZ a consulté trois entreprises pour chaque lot. Elle a présenté l'analyse des offres et les entreprises retenues pour effectuer les travaux :

- Lot 1 Maçonnerie : Ets PENOT : 6 649,25 € avec option
- Lot 2 Isolation thermique extérieure : Ets SMJM : 25 761,33 € avec option
- Lot 3 Menuiserie aluminium : Ets LETOURNEAU : 27 136,00 €
- Lot 4 Enduit de façade : Ets NOVA DECO 8 792,00 €
- Lot 5 Menuiserie bois : Ets BARRAUD : 2 131,00 €
- Lot 6 Electricité : Ets CORDIER : 2 575,05 €

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le choix de la commission.

Les travaux ont débuté fin septembre et se sont terminés en novembre.

Mme RATTEZ a proposé en 2ème phase les travaux supplémentaires nécessaires concernant les lots n° 1,3 et 4 pour un montant HT de 6 283,03 €, soit :

- Lot 1 Maçonnerie : Ets PENOT: plus-value pour le déplacement de l'auvent et moins-value pour fourniture et pose de dalles : 928,64 €
- Lot 3 Menuiserie Aluminium : Ets LETOURNEAU : plus-value pour le remplacement des volets-roulants Est et Nord, seuil alu et habillages alu, remplacement des stores, moins-value pour la modification des volets-roulants existants et modification de l'auvent : 4 040,00 €
- Lot no 4 Enduit de façade : NOVA DECO : plus-value peinture façade du local rangement : 1314,39 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a approuvé les travaux supplémentaires.

Mme RATTEZ a proposé également un devis de 520 € HT pour le nettoyage complet de la salle par une entreprise spécialisée.

Local du Four à pain :

Le local à proximité du four à pain a été rénové par des bénévoles. La commune a pris en charge les matériaux et les devis artisans pour un montant de 3 935 € TTC. L'Association Cruzille patrimoine s'est chargée des finitions intérieures lors des journées d'initiation aux enduits à la chaux .

L'électricité a été installée dans le local et ses fenêtres ont été remplacées par l'entreprise Barraud. La lucarne a été fermée par le cantonnier.

Aire de jeux :

L'entretien est assuré par la Communauté de Communes du Mâconnais Tournugeois (changement des filets).

Création commission PLUI :

Une commission composée de tous les membres du Conseil Municipal s'est réunie afin de travailler sur ce document d'urbanisme. Il en a résulté différentes cartes concrétisant les objections sur le projet initial et les nouvelles propositions de la Commune transmises à la Communauté de Communes et au bureau d'étude.

- **Commission communication (responsable : Maxime RENARD):**
 - La nouvelle interface d'administration du site internet n'a pas donné au début de l'année un résultat très probant. L'apparence et l'ergonomie du site ont été jugées décevantes. Des améliorations ont été apportées progressivement et le site semble à nouveau donner satisfaction avec une trentaine de visiteurs différents par jour.
 - Préparation du bulletin 2018, thème du dossier : le petit patrimoine.

ÇA S'EST PASSÉ EN 2018

Les vœux du maire 2018 : une réception réussie (13 janvier 2018) !



Comme chaque année, les galettes des rois attendaient les aînés qui se sont attablés un peu avant la cérémonie officielle. Bonne ambiance sans conflit malgré le couronnement de trois rois et bien qu'il fallut tricher (un peu) afin que des reines aient leur place. Il faut remercier les bénévoles du CCAS qui n'ont pas failli à leur rôle aussi bien dans la préparation de ce goûter que par leur présence attentive et enjouée.



Vers 19h, le Maire, Gilles Charpy-Puget, entouré de ses adjoints et de quelques conseillers, commenta les grandes lignes du bilan de la municipalité ainsi que les perspectives, pas forcément optimistes, de 2018.



Enfin, ce fut au tour de Claude Mollard, employé communal depuis 30 ans au service de la commune de passer sur le devant de la scène pour se voir remettre (et épingler) par M. le Maire la médaille d'honneur échelon vermeil quelques mois avant son départ à la retraite (le 1er avril).

Les habitants, qui étaient venus nombreux, furent ensuite invités à trinquer et à piocher dans les plateaux d'amuse-bouches présentés, ce qui de l'avis de beaucoup fut plus apprécié du point de vue convivialité que la formule de l'an passé.

Il a pris sa retraite au 1er avril et ce n'est pas un poisson (30 mars)!

Claude Mollard employé communal à Cruzille depuis 30 ans a mis fin à sa carrière bien remplie au service de notre commune le vendredi 30 mars. C'était donc l'occasion pour notre maire, Gilles Charpy-Puget de retracer la carrière de Claude autour d'un verre en présence de tous les habitants – et ils étaient nombreux – qui avaient apprécié son travail aussi bien d'entretien que d'aménagement.



Et comme l'a rappelé Gilles, c'est avec Michel Baldassini que Claude a passé le plus de temps : 25 ans ! Michel a donc pris la parole et a, lui aussi, félicité Claude pour le travail accompli pendant toutes ces années au service non seulement de Cruzille, mais aussi de Burgy, Chardonnay et Grevilly, dont le maire François Chevalier était également présent.

Le successeur de Claude, Florian Curtil, à l'invitation de Gilles, s'est présenté, mais tout le monde le connaît déjà : il habite Cruzille et vient de passer quelques jours de compagnonnage avec Claude pour prendre la mesure de son nouvel emploi.

Nous souhaitons à Claude une retraite heureuse et à Florian la bienvenue dans sa nouvelle fonction.

Aménagement du village : un nouveau projet !(1er avril)

Voici un an jour pour jour, le Conseil Municipal avait envisagé le projet de combler la serve pour en faire un parking, résolvant ainsi les problèmes de stationnement, sujet très sensible place Ponthus.

Toutefois, vu la date à laquelle le conseil avait communiqué sur ce projet et l'indignation des riverains, il semblait bien que ce chantier soit abandonné.

Cependant, la question du stationnement restant toujours d'actualité, en particulier lors de manifestations importantes (rallye des vins par exemple), le nouveau projet dont s'était saisi le Conseil en ce premier jour d'avril, portait sur la création de places de parking, cette fois dans l'allée des tilleuls. Évidemment, il devait être nécessaire de les supprimer ces fameux tilleuls. Dès la semaine qui suivait, une corvée devait être chargée d'abattre les arbres, de les tronçonner et de les répartir en stères qui seront proposés à la vente (les bénévoles de la corvée auraient été récompensés de leur peine par 2 stères gratuits chacun). Un appel aux volontaires avait alors été lancé : ils devaient se présenter aux heures d'ouverture de la mairie munis de leur tronçonneuse pour vérification de la sécurité.

Notez qu'après ce chantier on aurait beaucoup mieux vu le château en s'engageant dans l'allée.



Par contre à la belle saison on aurait peut-être regretté leur magnifique feuillage ...

Carnaval des petits : Cabache en sursis ! (7 avril)

Le samedi 7 avril, jour du carnaval organisé par l'Amicale laïque, le petit groupe d'enfants accompagnés de leur parents s'en furent promener Cabache dans les rues de Cruzille. Déguisements, cotillons, confettis, bonbons, friandises, tout y était pour la joie des enfants.



La coutume veut que Cabache soit porté en triomphe avant d'être brûlé sur la place publique (en l'occurrence celle de l'église). Mais cet après-midi là, le vent soufflait en bourrasque, le risque était grand de voir s'envoler de dangereuses flammèches. Aussi, le tribunal des enfants (conseillé par leurs parents) prit la sage résolution de gracier Cabache, commuant sa peine en une réclusion de un an. Il lui fut quand même infligé une punition puisque tous les petits prirent le parti de s'asseoir sur lui.

Tous ces événements ayant donné faim et soif à la petite bande, les parents et bénévoles de l'Amicale laïque entraînèrent tous les enfants à la salle communale où ils leur servirent un bon goûter. Merci à l'Amicale pour ce joyeux après-midi.

Comment fabrique-t-on le pain ? Démonstration faite le 12 avril aux jeunes de l'IME



Le jeudi 12 avril l'association Cruzille Patrimoine accueillait les jeunes de l'IME ITEP de Cruzille pour une journée d'initiation à la réalisation de pains et leur cuisson au four.

Michel et Marie Christine Breton ont dirigé cette fournée. Une quinzaine de jeunes ont découvert les différentes étapes de réalisation du pain : allumage du four, pétrissage, façonnage, levage, cuisson... L'après-midi, ils ont mis la main à la pâte. En fin d'après midi, un autre groupe est venu apporter des pizzas et des tartes au sucre pour les faire cuire. L'ambiance a été excellente tout au long de cette journée. Un grand merci aux bénévoles et à leur animateurs et un grand bravo aux jeunes pour leur attention et leur travail !

Cédric Crémona, Président de Cruzille Patrimoine (texte et photos)

La corvée de rénovation du local de l'ancienne cure : l'efficacité au rendez-vous !



Le **samedi 21 avril**, une « corvée » avait été programmée au **local de la cure**, à côté du four à pain, afin de la déblayer et d'enlever l'ancien plancher. Une dizaine de bénévoles -conseillers municipaux, chasseurs du *Réveil des Combes*, et membres de Cruzille Patrimoine- se sont donc retrouvés pour dégager les planches vermoulues, pelleter le « repoux » et démonter les chevrons. Grâce à la bonne ambiance qui régnait et la motivation de tous, tout cela a pu se faire dans la matinée et a rempli deux remorques de gravats.

Gérard Chambard, aidé de quelques volontaires, s'est proposé pour refaire à neuf le nouveau plancher. A terme, ce local pourrait servir de remise lors des prochaines fournées !

Encore un grand merci à tous les bénévoles pour cet efficace coup de main !

Cédric Crémona, Président de Cruzille Patrimoine (texte et photos)

La matinée "andouillettes" du Team Billotman Sport (29 avril)



Toute l'équipe du Team Billotman Sport était présente le dernier dimanche d'avril en salle communale pour accueillir ses supporters. Au menu "andouillette-pommes vapeur-sauce moutarde" : on pouvait la déguster sur place ou l'emporter et le bar était ouvert bien évidemment (le blanc d'ici étant particulièrement indiqué pour la spécialité proposée). Pour celles et ceux qui avaient emporté leurs barquettes, l'andouillette était encore meilleure avec une chapelure et légèrement grillée au barbecue.

Commémoration du 8 mai 1945



Le mardi 8 mai avait lieu la commémoration du 8 Mai 1945, jour de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne : dépôt de la gerbe au monument aux morts, discours du Maire Gilles Charpy-Puget, minute de silence et verre de l'amitié en salle communale furent les moments traditionnels de la cérémonie.

Fleurissement : le renouveau ! (20 mai)

Le dimanche 20 mai était le jour idéal pour lancer l'opération rénovation des massifs et plantation des fleurs dans tout le village. Toute l'équipe de Christophe Point (Carole, Myriam, Claude et Romain) a donc profité du beau temps revenu pour planter fleurs et plantes préalablement choisies et achetées au LPA de Tournus.



Bacs, jardinières et massifs ont repris des couleurs et vont contribuer à rendre le village plus attrayant, enfin presque, si on ferme les yeux sur les épaves de voitures abandonnées ici et là...

En tout cas merci aux bénévoles qui n'ont pas lésiné sur leur temps et leur énergie pour améliorer notre cadre de vie.

Poulet-écrevisses-gaufrettes, le 20 mai aussi



Les adhérentes et adhérents de l'Association GYM volontaire ont démontré à nouveau cette année qu'elles et ils maîtrisent parfaitement les recettes du poulet-écrevisses et des gaufrettes mâconnaises.

On pouvait prendre un verre dehors, puis emporter sa barquette et ses gaufrettes (on a frôlé la rupture de stock) mais aussi s'installer pour le déjeuner, le service étant assuré avec gentillesse et convivialité. Du coup, l'équipe "fleurissement" en a profité pour y faire sa pause de midi.

Bravo à toutes et à tous.

Le Réveil des Combes réveille à son tour le four à pain



Comme annoncé, le **samedi 26 mai** l'Association de chasseurs « Le Réveil des Combes » avait mobilisé toutes ses troupes et les sympathisants pour une journée cuisson au feu de bois de miches et de brioches.

A la manœuvre, bien sûr, pour toute la préparation des pâtes, pains et brioches avant la cuisson au four, Michel Breton s'activait avec autorité et précision, mais aussi avec une petite pointe de stress : les commandes avaient dépassé les espérances et il ne fallait pas décevoir tous ceux et celles qui attendaient les sorties du four. D'autant plus que la réputation des brioches de Michel avait traversé les années et tous ceux qui

s'en souvenaient escomptaient bien retrouver leur saveur d'autrefois.



Bien sûr, pour patienter, une buvette était installée dans la salle communale où, comme dans toutes ces occasions, bénévoles, voisins et amis se retrouvaient autour d'un verre en attendant de récupérer leurs commandes, toutes chaudes sorties du four et livrées sur de grands plateaux. Des terrines (à la viande de gibier) étaient également mise en vente par l'association, mais uniquement sur commande, car en nombre limité.

Au final ce fut un succès : les brioches délicieuses, dorées et cuites à point, le pain excellent et moelleux... Félicitations à Michel et à ses équipières et équipiers, la qualité et la quantité étaient au rendez-vous : pas moins de 150 pains et 180 brioches cuits en une

journée. N'oublions pas aussi de remercier Gérard Chambard qui avait rénové juste à temps le plafond et le plancher de la salle jouxtant le four, permettant ainsi à Michel de travailler et d'entreposer ses produits dans de bonnes conditions avant la cuisson.

Repas du village : version 2018 (2 juin)

Était-ce le temps ensoleillé mais pas trop chaud, la multitude de plats, de desserts, tous plus délicieux les uns que les autres, la variété des vins, le plaisir de retrouver à la même table voisins, amis venus nombreux (plus de 70 participants) qui étaient responsables de cette ambiance chaleureuse ... ? En tous cas les conditions étaient réunies pour que ce traditionnel repas du village se passe merveilleusement bien. Et déjà, à l'apéritif offert par la municipalité, on sentait bien que les petits groupes qui s'étaient formés n'étaient pas pressés de prendre place à table.



Il faut dire que pour l'occasion, Cédric Crémona avait remis en chauffe le four à pain et assisté de Myriam et de leurs enfants, il avait cuit les fameuses « flammekueches », qui, découpées en petits carrés étaient distribuées en accompagnement du crémant et du rosé de l'apéritif.

Par la suite, Armelle réussit à rassembler après beaucoup d'efforts les conscrits des classes en 8 pour la distribution des cocardes.

Un invité surprise : l'ancien coq de l'église du village, replacé sur un socle par les soins d'Yvette et Alain Guillemaud, mais, hélas, toujours percé de toutes parts, œuvre des tireurs amateurs qui s'exerçaient autrefois sur cette malheureuse cible.



Les enfants aussi ne boudaient pas leur plaisir d'être ensemble, avec la proximité du terrain de jeux.

Cet agréable après-midi s'est poursuivi avec des tournois de pétanques.

Remercions donc tous les habitants d'être venus les bras chargés de victuailles et d'avoir animé cette belle journée, mais aussi les bénévoles des associations et du conseil municipal qui se sont chargés de l'intendance : mise en place du chapiteau, des tables, des couverts, stockage des victuailles, préparation du four à pain...et après, nettoyage vaisselle, démontage, transport, rangement ... et j'en oublie.



Bravo et merci à toutes et à tous. Et à l'année prochaine au même endroit.

Rallye des vins, la traversée de Cruzille : du spectacle ! (17 juin)



Belle journée de sport automobile que le dimanche 17 juin avec le passage au centre du village de près d'une centaine de voitures concourant dans différentes catégories. Le temps était idéal : nuageux mais pas de pluie.

Le public était au rendez-vous, se pressant le long des barrières de sécurité, en particulier Place Ponthus, pour admirer la virtuosité des pilotes au passage de la "fameuse bosse" de Cruzille.



Certains pilotes se méfiaient sans doute de ce passage délicat et l'abordaient avec précaution, d'autres n'hésitaient pas à "s'envoler".

Une voiture, dont le pilote était sans doute un habitué de l'ancien parcours du circuit, s'est malencontreusement engagée par la place de l'église et a débouché sur la départementale effrayant les spectateurs qui l'attendaient de l'autre côté : plus de peur que de mal !

La buvette, bien située sur la place, a tourné à plein jusqu'à épuisement des provisions.

Parmi les concurrents, nos 4 équipages cruzillois n'ont pas démerité :

Thibaut GUILLEMAUD et Clément GUILLEMAUD, sur Peugeot 206 RC étaient 24ème au classement général. Leur passage a été très remarqué.

Thomas BILLOT et Lionel CHAMPANAY sur Peugeot 106 étaient 61ème au classement général.

Cédric GUILLOT et Thomas CHARVET sur Citroën Saxo VTS étaient 66ème au classement général.

Et enfin figurait dans la catégorie VHRS (véhicules historiques de régularité sportive), l'équipage Corinne et Christian VAN HECKE.

Orage et grêle sur Cruzille : inondations dans le bas de Sagy (3 juillet)

On attendait un peu d'eau et de fraîcheur après la canicule des semaines passées : on a été servi !

L'orage du mardi 3 juillet s'est déchaîné : pluie et grêle dont les conséquences pour certains habitants de Sagy ont été désastreuses. Voici comment la pluie a sinistré les maisons de la rue du moulin Jeandet :



- l'eau dévale du chemin de Beaumont,
 - rejoint celle qui chute du talus,
 - devrait prendre l'avaloir près du transformateur au carrefour avec la rue des Moines, mais passe en partie à côté,
 - dévale la rue des Moines,
 - prend le virage à gauche à l'intersection de la rue des Moines avec la rue du moulin Jeandet,
 - s'engouffre en partie dans la propriété de Christophe Point, inondant sa cave,
 - poursuit sa course jusque dans les propriétés suivantes,
- et pour finir cette eau chargée de terre se déverse dans la rivière Ail sous le pont de la rue du moulin Jeandet en aval du lavoir.

Rénovation thermique de la salle des fêtes (début septembre)

Le projet de rénovation thermique de la salle des fêtes a vu sa concrétisation en cours avec les premiers travaux de maçonnerie. C'est, comme prévu, l'entreprise PENOT qui a réalisé depuis début septembre la longrine sur le pourtour du bâtiment.

Rappelons les principales étapes du projet (se reporter pour plus de détails aux comptes-rendus des réunions du conseil municipal) :

Karine Rattez, responsable de la commission bâtiments avait étudié dès 2017 les solutions possibles : l'une avec une isolation à base de chanvre, l'autre avec une isolation en laine de bois sur ossature bois.

Début 2018, la 2ème solution étant choisie par le conseil municipal, les demandes de subventions ont été envoyées par Karine aux organismes susceptibles de participer aux financements de ce projet (communauté de communes notamment).

En juin, l'assurance d'obtenir un niveau de subventions suffisant lui a permis de lancer une consultation d'entreprises dans le cadre d'un MAPA (Marché à Procédure Adaptée).

Le projet étant découpé en 6 lots, Karine a donc consulté 3 entreprises pour chacun des lots.

Après analyse des offres, les entreprises retenues sont :

- Lot 1 maçonnerie : Ets PENOT,
- Lot 2 isolation thermique extérieure : Ets SMJM,
- Lot 3 menuiserie aluminium : Ets LETOURNEAU,
- Lot 4 enduit de façade : Ets NOVA DECO,
- Lot 5 menuiserie bois : Ets BARRAUD,
- Lot 6 électricité : Ets CORDIER.

En dehors de l'amélioration esthétique du bâtiment, des économies appréciables sont attendues en matière de chauffage.



La Cadole des P'tits Loups fête ses dix ans (20 septembre 2018)

La micro-crèche intercommunale de Cruzille a en effet été inaugurée voici 10 ans (le 4 décembre 2008 exactement) par Arnaud Montebourg, alors Président du Conseil Départemental, comme l'a rappelé dans son allocution Patricia CLEMENT, alors Présidente de la Communauté de Communes Mâconnais-Val de Saône.



Auparavant Catherine GABRELLE, Présidente de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois avait rappelé l'utilité de cette structure indispensable aux parents et félicité le personnel pour sa compétence et son dévouement.

Patricia CLEMENT a évoqué la genèse du projet (élaboré avec la participation de François DEDIENNE, à l'époque adjoint au Maire de Cruzille et chargé de la petite enfance) et a insisté sur l'adhésion complète du conseil communautaire à la réalisation de la 1ère structure de ce type dans le département.

Catherine GABRELLE et Patricia CLEMENT ont ensuite ensemble découvert le panneau « La Cadole des P'tits

Loups » avant d'inviter tous les participants à l'apéritif de l'amitié.

En aparté, quelqu'un fit remarquer qu'un seul « P'tit Loup » est représenté sur le panneau, alors que « P'tits Loups » est au pluriel. Un enfant lui répondit : « les autres sont déjà à l'intérieur de la Cadole ». A. de Saint-Exupéry n'aurait pas dit mieux.

Des travaux en cours sur nos chemins (24 septembre)



Comme prévu lors de la réunion du Conseil Municipal de juin dernier, l'entreprise Eiffage avait entrepris la réfection des chemins des Rosiers et de Beaumont et du chemin du Bois de Buis. Le chemin des Rosiers recevait le 24 septembre son tapis d'enrobé après le nivellement et le compactage de la couche de sol du chemin existant, et la pose d'un caniveau qui rejoint l'évacuation des eaux de pluie en descente de la rue de la Guinguette.

Rendre carrossable ce chemin était une nécessité dans la mesure où les enjambeurs courraient un grand risque de se renverser en l'empruntant et aussi pour limiter les coulées de boue et de graviers lors des fortes pluies.

Dans le même temps l'entreprise réalisait également l'aménagement du chemin du bois de Buis.

Le marché des producteurs bio (27 septembre)

Le marché des producteurs bio et locaux à Cruzille, c'est tous les jeudis en fin d'après-midi sur le parking place Ponthus et le jeudi 27 septembre, les clients étaient accueillis chaleureusement avec vin nouveau et pizza.



Un marché à fréquenter vu la qualité des produits, en particulier les légumes des maraîchers produits à Sagy et la viande qui vient de Fragnes.

Cruzille Patrimoine : cueillette des pommes au verger conservatoire (6 octobre)



Temps idéal le samedi 6 octobre après-midi pour le ramassage des pommes au verger conservatoire. La petite équipe de Cruzille Patrimoine avec échelles et cagettes s'activait pour récupérer les fruits en quantité incroyable cette année.

Nul doute qu'associées au boudin de l'Amicale laïque le 14 octobre elles seront excellentes.

Repas du CCAS pour les aînés à Prayes (10 octobre)

Entre Tournus et Cormatin, à côté de Brancion, à la campagne, situé près d'une petite rivière « *Le Grison* », le restaurant du même nom attendait le groupe des têtes blanches pour le repas annuel offert par le CCAS de Cruzille.

Dans ce cadre champêtre, les 25 personnes présentes ont été accueillies avec le sourire par la maîtresse de maison et ont découvert une cuisine authentique mijotée à cœur par le chef qui a fait sienne la pensée de Brillat-Savarin : « *Accueillir quelqu'un, c'est se soucier de son bonheur, tout le temps qu'il reste sous son toit* ».

Au menu :

- Apéritif : Rosé pamplemousse, feuilletés chauds,
- Entrée : Terrine de lapin au Chardonnay ou Salade de gésiers de volailles au vinaigre de Framboise,
- Plat : Cuisses de grenouilles ou faux-filet rôti jus aux champignons des bois, pommes sautées, fagots haricots verts,
- Fromages : Fromage blanc à la crème ou assiette de fromages secs,
- Dessert : Entremets mandarine/nougat Montélimar ou croquant chocolat



C'est dans une ambiance bon-enfant que tous les participants ont eu plaisir à se retrouver ; de petits groupes se sont formés autour des tables et chacun a eu à cœur de raconter les dernières anecdotes du village, de donner des nouvelles de la famille ou des amis, de commenter la météo ou de partager des souvenirs du temps passé.

Le temps frisquet et le brouillard n'ont pas donné l'envie de faire la traditionnelle petite promenade digestive, et c'est donc le ventre bien rempli et le cœur léger que chacun a regagné son petit « chez soi ».

Armelle Chapuis, responsable du CCAS

Les jeunes de l'IME adorent les pommes ! (10 octobre)



Le mercredi 10 octobre, c'était au tour des jeunes de l'IME d'aller récolter les pommes au verger conservatoire. Accompagnés par Chantal, Joëlle, François et Cédric, huit d'entre eux ont découvert avec plaisir et gourmandise les différentes variétés de pommes !

Ils en rapporteront chez eux, en dégusteront d'autres avec leurs camarades, en cuisineront certaines et veilleront à leur conservation pendant l'automne... Encore un bon moment partagé ensemble !

Cédric Crémona , Président de Cruzille Patrimoine

Octobre : le mois du boudin ! (14 octobre)



Et c'est le boudin qui était à l'honneur le dimanche 14 octobre au cours de la matinée organisée par l'Amicale laïque.

Comme on ne change pas un équipe qui gagne, le boudin toujours excellent était bien sûr préparé par Lionel, expert en la matière. Tous les bénévoles de l'Amicale laïque étaient là : à la préparation et à la vente (il y avait aussi des hot-dogs et des frites), à la buvette, à la tombola ... on peut leur dire merci !

Le temps clément bien que très venteux a permis à toutes et à tous de rester à l'extérieur, heureusement car la salle communale était en chantier encore quelques semaines.

Chantier d'enduits à la chaux organisé par l'association Cruzille Patrimoine



Lundi 22 et mardi 23 octobre, un chantier d'enduits à la chaux était organisé par l'association Cruzille Patrimoine dans le local jouxtant le four à pain afin de crépir et de rejoindre les murs de la pièce. Dans une ambiance chaleureuse, les bénévoles se sont activés, autour de la bétonnière pour préparer le mortier, autour des compresseurs et du pistolet à crépir pour le projeter, ou munis de taloches ou de brosses en tous genres pour donner leur aspect fini aux différentes surfaces... du fait de sa prise lente, la chaux naturelle peut être travaillée aisément et adhère bien aux supports anciens, préalablement brossés et humidifiés... Cela aura peut-être donné des idées à certains pour faire de même de retour chez eux !

Un grand merci aux bénévoles qui ont activement pris part à ce chantier et merci à la municipalité de Cruzille pour son soutien. Merci également à ceux qui nous ont apporté leur soutien et sont venus jeter un coup d'œil et bavarder un peu. L'association vous donne rendez-vous samedi 17 novembre pour une nouvelle fournée de pains, moment que l'on espère tout aussi convivial.

NB : Yves Maréchal, François Dedienné, Armelle Chapuis, Alain Guillemaud, Claude Rippe, Myriam et Cédric Crémona ont participé à ce chantier.

Cédric Crémona , Président de Cruzille Patrimoine

Nettoyage du lavoir de Sagy rue du moulin Jeandet (26 octobre)



Profitant de la "marée basse", de courageux bénévoles du quartier de Sagy-le-bas se sont attelés au nettoyage du lavoir dont le fond était tartiné d'une boue noirâtre.

Bravo pour cette initiative !

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

11 novembre 2018 : impossible d'oublier la date ; 100 ans après la fin de la guerre dite « grande » de 14-18, les habitants de Cruzille ont eu à cœur de participer à la cérémonie traditionnelle de commémoration de l'armistice.

D'autant plus que Christophe était chargé de sonner la cloche de l'église, à 11h, pendant 11 minutes, comme ce fut le cas le 11 novembre 1918, jour de l'armistice, pour rappeler l'événement à tout le village.



Ensuite les enfants (Maylis et Léonard) ont déposé la gerbe tricolore au pied du monument aux morts. Puis, le Maire, Gilles Charpy-Puget, a lu le message du [Président de la République](#) rédigé à cette occasion et qu'il a terminé par la liste des militaires morts pour la France lors des 12 derniers mois (ainsi que le stipule la circulaire du préfet jointe en préambule).

M. Guy Putin l'a accompagné ensuite pour l'énoncé des morts pour la France en 14-18.

A noter que le dernier soldat de Cruzille tombé sur le champ de bataille fut **Jean-Marie Large** à 31 ans le 8 août 1918. On pourra mieux connaître qui étaient tous ces jeunes morts au champ d'honneur en consultant le [dossier du bulletin n° 28](#).

Une minute de silence a été respectée avant que le groupe de participants se rende à la salle communale pour le verre de l'amitié.

Texte et photos Maxime Renard

Four à pain : édition de novembre par Cruzille patrimoine (17 novembre)



Un grand merci à Michel et Marie-Christine Breton ainsi qu'aux bénévoles de Cruzille Patrimoine pour leur aide pour la journée du samedi 17 novembre ! Nous avons réalisé 150 pains et fougasses, l'ambiance semblait détendue et nous avons progressé, notamment grâce à l'utilisation du nouveau local... Des petites améliorations sont encore possibles, mais cette manifestation a été l'occasion de mieux faire connaître le travail du pain et de partager un moment convivial : expérience à renouveler prochainement !

Cédric Crémona

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Toutes les associations de la commune ont été sollicitées pour relater leur activité. Les pages qui suivent relèvent de la libre expression et les propos tenus n'engagent que leurs auteurs. Cependant, les rédacteurs de ce Bulletin Municipal veillent au respect des règles légales et éthiques. Leur décision de supprimer tout ou partie d'un message ne peut être contestée. Sont notamment exclus de ces pages : les propos tombant sous le coup de la loi, les tonalités agressives ou violentes et les insultes.

Les chasseurs de Cruzille



Lièvres en Brinchamps

Nous vous informons que le bureau de notre association est en cours de renouvellement. Il sera dorénavant composé de :

José Arias, président, entouré de Jean Dargaud, vice-président, Patrice Guillot, trésorier et Christophe Dalin, secrétaire.

Concomitamment à ce changement, il a été décidé d'intégrer la gestion de notre association avec celle de la Société de Chasse de Greilly avec laquelle nous partageons depuis plusieurs années la gestion du gros et du petit gibier ainsi que toutes les activités nécessitées par l'entretien de notre territoire et la préservation de son biotope.

Enfin, pour ce qui concerne nos événements annuels (journée saucissons à la gène, banquet et méchoui) nous vous recommandons de vous reporter à la rubrique « annonces » du site internet de la commune qui permettra d'avoir en temps voulu leurs dates et modalités d'inscription ou de réservation.

Nous vous souhaitons à tous une belle année 2019.

L' Association Sportive de Cruzille

Bonjour à toutes et à tous,

Encore une année qui se termine avec un très bel été qui s'est prolongé jusqu'en automne.

Nous avons repris la gym début septembre avec 14 inscriptions dont deux nouvelles recrues. S'il y a des personnes intéressées nous prenons sans problème les inscriptions en cours d'année. Les séances ont lieu les jeudis matin de **9h à 10h** à la salle communale de Cruzille (pensez à vous munir d'un petit tapis de gym).

Dates à retenir : notre poulet aux écrevisses courant mai ainsi que les gaufrettes mâconnaises en décembre pour les fêtes de Noël.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne santé pour 2019.

L'Amicale Laïque

Comme chaque année, l'amicale laïque a organisé les traditionnelles manifestations à l'occasion du carnaval et d'halloween.

Pour cette dernière, la collecte des friandises fût cette année encore très fructueuse. Nous remercions à cette occasion les habitants du village qui contribuent à la réussite de cette soirée et au bonheur des enfants, petits et grands.

Pour clore la soirée Halloween, l'association a proposé un repas partagé auquel de nombreuses personnes ont participé dans une ambiance très conviviale, où chacun a pu déguster les plats apportés.

La soirée année 80 a, quant à elle, dû être annulée par manque d'inscriptions, mais nous espérons pouvoir l'organiser l'année prochaine.



Après une sortie au PAL en 2017, nous avons cette année proposé une sortie au BOWLING de Mâcon avec le dîner prévu sur place.

Les participants de tous âges, novices pour certains, se sont affrontés par équipes dans une atmosphère très joviale.

Et pour clore le calendrier annuel des animations de l'amicale laïque, la matinée boudin, a fait une nouvelle fois la satisfaction des amateurs et des gourmands. Merci encore à Lionel CHEVALIER pour sa contribution.

Les membres de l'amicale laïque remercient comme à son habitude toutes les personnes qui ont participé à ces animations et qui se sont investies.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine et vous souhaitons de très heureuses fêtes de fin d'année.

Cruzille Patrimoine

Une année de plus dans la vie de l'association Cruzille Patrimoine, en dix dates et dix mots !

L'année 2018 a débuté par une journée organisée pour les enfants du château, le jeudi 12 avril autour de la confection et de la cuisson traditionnelle du pain. Michel et Marie Christine Breton ont expliqué le pétrissage, le façonnage, le levage à un jeune public attentif et averti. Cette visite au four à pain de Cruzille faisait en effet partie d'un projet plus vaste mené par l'IME. Les échanges ont été très **instructifs** et appréciés des deux côtés. Certains groupes sont venus directement mettre la main à la pâte pour réaliser miches et pains tressés, alors que d'autres s'affairaient avec leurs éducateurs à préparer des pizzas et tartes bressanes qu'ils sont venus cuire au four au terme de cette savoureuse journée !



Le 22 avril, quelques volontaires de Cruzille Patrimoine, du Réveil des Combes et de la municipalité étaient de corvée pour débayer le local attenant au four à pain. Après avoir été vidé la veille, il fut débarrassé avec **énergie** de son plafond et de son plancher en vue des travaux de rénovation. Remercions encore tout particulièrement Gérard Chambard qui, aidé de Michel Breton, Yves Maréchal et François Dedienne a posé le nouveau plancher puis, aidé par des membres du Réveil des Combes, le nouveau plafond ! Thibault Guillemaud l'a calfeutré. Enfin Florian Curtil l'a isolé à l'automne.

Le 5 mai, nous avons suivi MM Raillet et Horny de l'association des *Cadeules de Martailly* pour une impressionnante randonnée de découverte des **cadoles** de leur commune. Il faisait déjà chaud et nous avons bien marché, mais nous garderons surtout en mémoire la diversité des édifices qui nous ont été présentés !

Le 26 mai après-midi, se tenait dans la salle de **réunion** de la mairie notre assemblée générale. Nous avons profité du fait que le four soit allumé pour y cuire quelques flammekueches.

Le 6 octobre, il était temps de se rendre au verger conservatoire pour récolter les innombrables **pommes** de l'année. Nous étions nombreux, il faisait beau mais nous avons eu du travail ! Les pommes ramassées à cette occasion ont ensuite été vendues sur le marché, les jeudis du mois d'octobre. Belle occasion de faire découvrir les savoureuses *Belles Filles de Salins, Bourguignonnes, Joli bois* et autres *Reinettes de Mâcon...*

Le 10 octobre, c'était au tour des enfants du château de descendre au verger pour y cueillir à leur tour dans la **bonne humeur** de nombreuses cagettes de toutes saveurs. Cela a donné lieu à de nombreuses dégustations, à des jus, des compotes...

Le 22 octobre restera incontestablement la journée de **la taloche** et le 23, celle de **la brosse** ! Deux journées de chantier, d'enduits et de joints à la chaux au local du four à pain. Ce fut l'occasion de se familiariser avec la technique et de se « faire la main ». Et bien sûr, l'occasion de partager ensemble de bons moments.

Une fois le local terminé, le 17 novembre a été l'occasion d'une belle fournée de **pains** (122) et fougasses (20) ! Cela nous permet de faire connaître notre four, les techniques de fabrication du pain mais également de nous retrouver et de partager un temps chaleureux lorsque les journées commencent à se rafraîchir !

Jeudi 20 décembre, un dernier moment de **convivialité** a été proposé à l'occasion du marché de Noël. Cela a permis de conclure en beauté les dernières livraisons de légumes. Cruzille Patrimoine tenait à y participer !

Entre le verger, le four à pain, les chantiers et les manifestations, les quelques bénévoles de notre association ont encore une fois bien été mis à contribution cette année : un immense merci à eux ! Un grand merci également à l'employé communal, Florian Curtil, dont l'aide a été précieuse, et à la municipalité de Cruzille pour son soutien. Le local n'aurait pas avancé si rapidement sans cela !

Les grues cendrées, cigognes et autres oiseaux remarquables qui ont survolé notre commune cette année, l'ont peut-être fait pour nous rappeler que la connaissance du patrimoine naturel de notre commune est un objectif important de notre association ? ! Un inventaire participatif de la faune de notre village est en projet avec la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) pour l'année à venir, ainsi que de nombreuses autres animations...

Souhaitons que 2019 permette à notre association de continuer à évoluer pour la rendre encore plus présente. N'hésitez pas à nous rejoindre lors de notre prochaine assemblée générale pour nous faire part de vos projets ou donner simplement un petit coup de main à l'occasion...



Le réveil des combes : 1948 – 2018

La chasse a bien changé vu le nombre de chasseurs habitant Cruzille en 1948 et aujourd’hui. Cette année nous avons fêté les 70 ans du « Réveil des Combes » à l’occasion de notre banquet annuel du mois de mars. Pour marquer cet événement, nous avons décoré différemment notre table de participants et chacun est reparti avec un cadeau concocté par Michel et Marie-Christine Breton, sans oublier le délicieux dessert préparé par leurs soins.

La journée « pains, brioches et terrines » a été un réel succès grâce aux chasseurs et leurs épouses qui ont mis la main à la pâte pour la bonne organisation de cette journée de même que le méchoui préparé par notre ami François qui a réuni beaucoup de monde.

Pour 2019, nous annulons le banquet du mois de mars, par contre la vente de brioches et terrines (pas de pain) est prévue courant mai ainsi que notre méchoui en juin (dates à fixer en fonction des autres événements ayant lieu à cette époque).

Quant à notre loisir, la chasse, tout se passe calmement malgré deux cambriolages à notre cabane et des miradors cassés et renversés ce qui est fort regrettable car, si nous installons ces miradors, c’est pour la sécurité de tous (promeneurs, VTT, motos etc.).

Meilleurs vœux à tous au nom de tous les chasseurs du « Réveil des Combes ».

Le président : Raymond COLIN

Fait à CRUZILLE, le Deux septembre mil neuf cent quarante huit.

Noms et prénoms	Adresses	Signatures
Guillemaud Lucile	Cruzille	Lui et approuvé Guillemaud
Grandjean Lucie	d°	lui et approuvé Grandjean
Goujon Eugénie	d°	Lui et approuvé Goujon
Lafarge Joseph	d°	Lui et approuvé Lafarge
Bajard Henri	d°	Lui et approuvé Bajard
Fauvelon Marcel	d°	Lui et approuvé Fauvelon
Perrot Luce	Cruzille	Lui et approuvé Perrot
Guillou Georges	d°	Lui et approuvé Guillou
Guillemaud Auguste	d°	Lui et approuvé Guillemaud
Lauris Louis	d°	Lui et approuvé L. Lauris
Guillemaud Edmond	d°	Lui et approuvé Guillemaud
Signoret Charles	d°	Lui et approuvé Signoret
Goujon Robert	d°	Lui et approuvé Goujon

Les 1ers adhérents du "Réveil des Combes" ayant signé les statuts de l'association de chasse le 2 septembre 1948.

Noms et prénoms (née)	Adresse	Signatures
Charpy Pierre	Cruzille	Lui et approuvé Charpy
Cheruel Albert	- d° -	Lui et approuvé Cheruel
Roachy Roger	- d° -	Lui et approuvé Roachy
Bonitain Lucien	- d° -	Lui et approuvé Bonitain
François Henri	- d° -	Lui et approuvé François
Sire Charles	- d° -	Lui et approuvé Sire
Guillemaud Lucie	- d° -	Lui et approuvé Guillemaud
Chapuis Lucie	- d° -	Lui et approuvé Chapuis
Bonnot Jeanne	- d° -	Lui et approuvé Bonnot
Nicolas François	- d° -	Lui et approuvé Nicolas
Nicolas René	Uchizy	Lui et approuvé Nicolas
Profet Louis	Leizy	Lui et approuvé Profet
Capillon Robert	Leizy	Lui et approuvé Capillon
Yelland Marianne	Cruzille	Lui et approuvé Yelland



Siège social : Auto Cruzille Terre – Mairie de Cruzille Le Bourg
71260 CRUZILLE



Association Auto Cruzille Terre

Toute l'équipe de l'Auto Cruzille Terre vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 !

Cette saison, l'association a un peu baissé les bras :

- De nouvelles normes de sécurité sur le terrain sont devenues obligatoires pour nous permettre d'organiser notre course. C'est une opération onéreuse en coût autant qu'en demande d'heures de travail pour nos bénévoles : il n'est pas aisé de faire des forages de plus d'un mètre pour poser des piliers maintenant les glissières de sécurité sur le site des murger de roches, il y a de quoi se gratter le caillou !
- Viennent s'ajouter à ce travail de longue haleine la nouvelle réglementation concernant le port de tenues vestimentaires homologuées en date, pour tous les pilotes, ainsi que la mise aux nouvelles normes de nos bolides.

En attente d'une réponse du ministère des sports et surtout d'une entente constructive entre nos représentants nationaux de l'UFOLEP et l'instance de la FFSA, tous les pilotes étaient en standby avant que la décision ne soit entérinée le 02 juin 2018, pour une saison qui prend effet en septembre 2017, il était temps. Ceci a engendré des coûts d'environ 2000 € pour s'équiper conformément dans un délai plus que court, c'est-à-dire avant l'année dernière.

Je tiens à remercier les pilotes FFSA qui ont prêté leurs équipements pour que certains puissent rouler.

Peu de courses se sont déroulées dans nos trophées : 4 ont eu lieu pour le RHÔNE ALPES dont 2 mixtes associant la BOURGOGNE, avec une participation des pilotes très moyenne.

Le problème en était de même dans toute la France, et même pire, car certains championnats n'ont pas eu une seule compétition.



Le 7 avril 2018, l'association organisait la journée pré-contrôle. Une petite trentaine de pilotes du Rhône Alpes et Bourgogne ont présenté leurs véhicules aux officiels en vue de valider leurs passeports techniques pour la saison, mais sans règlements spécifiques à jour, beaucoup de questions sont restées sans réponses.

Heureusement il y avait le saucisson bourguignon préparé par Tatie Marielle et les vins de la cave de Lugny pour nous aider à réussir cette journée froide et maussade mais néanmoins très conviviale.

La course était programmée pour le week-end du 13 mai. Mais le club fut forcé d'annuler cette manche pour les raisons

citées précédemment.

Le Trophée BOURGOGNE FRANCHE COMTE est lui aussi en pleine restructuration, ce qui n'est pas au goût de tous, mais c'est ça la concertation !

Malgré peu de courses, un classement des trophées a eu lieu :

Podiums au trophée Rhône Alpes :

Catégorie P3 : Benoît MARTIN, 1^{er} il était le seul pilote du club à concourir en RHÔNE ALPES.

Podiums au trophée Bourgogne : 5 pilotes ACT en lice, 4 primés.

Catégorie kart 602 : Romain TREMBLAY champion.

Catégorie kart 500 : Pascal DUFLOUX, 2eme et Philippe JACQUET 3eme.

Catégorie Proto 1 : Charles GROS champion.

Nous remercions tous les bénévoles, les partenaires ainsi que la municipalité, sans qui rien ne serait possible.

Rendez-vous le 7 Avril pour les contrôles techniques à CRUZILLE. BONNE ANNEE A TOUS !

Team Billotman sport 2018

3 rallyes 2 manifestations :



sur neige. Nous terminons premier de notre catégorie.

Cette année nous avons organisé 2 matinées :

- Une matinée andouillette en avril,
- et une matinée saucisse de Morteau en octobre. Nous sommes très satisfaits de l'implication du village de Cruzille.

Merci à tous et RDV en 2019 pour quelques rallyes.

Thomas Billot et Laura Tardy

Association JTSport

Déroulement de la saison pour le tandem Thibaut/Clément GUILLEMAUD

Une toute petite saison de deux rallyes, sur la Peugeot 206 RC groupe A :



- Rallye des Vins-Mâcon, 15 au 17 juin 2018 : On retiendra un très beau plateau au départ de ce rallye et le retour tant attendu de la « bosse » de Cruzille. Une première journée mémorable où l'équipage n'aura effectué que 2 spéciales sur les 6 au programme (les autres ayant été annulées...). Un retour à la normale pour la seconde journée, avec un très beau passage à Cruzille. L'équipage terminera 24^e au scratch et 1^{er} de sa classe.
- Rallye du Suran, du 21 au 23 septembre 2018 : Un beau résultat sur ce rallye que Thibaut affectionne tout particulièrement : 1^{er} de Classe et de Groupe et 15^e au Scratch.

Une vie associative calme...

L'association a participé aux côtés des autres associations de la commune :

- au stand partagé (buvette et snack) lors du passage du rallye des vins sur la commune en juin 2018,
- au premier Marché de Noël, organisé par les producteurs et associations de la commune en décembre 2018.

L'association tient à remercier toutes les personnes nous ayant soutenu cette année.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2019 et espérons vous retrouver avec tout plein de nouveaux projets.

